



**Sujet :** [INTERNET] soutien éolienne Ruffec

**De :** Joëlle <joellemesmin86@live.fr>

**Date :** 07/02/2019 15:18

**Pour :** "pref-obs-ep-eolien-ruffec@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-ruffec@charente.gouv.fr>

— Pièces jointes : —

---

soutien éolienne RUFFEC.docx

14,0 Ko *19*

19

Mr et Madame MESMIN Philippe  
Séchère  
86350 Saint Secondin

Séchère,  
le 05 février 2019,

Madame la Commissaire Enquêteur,

Nous sommes favorables au projet éolien, de la société Volkswind, situé sur la commune de Ruffec car il faut développer les énergies renouvelables. Dans notre métier d'agriculteur il est important de pouvoir laisser une planète moins polluée.

De plus grâce aux éoliennes on pourra avoir de l'électricité sans risque qu'un nuage nucléaire nous tombe dessus. Il ne faut plus développer le nucléaire et il faut développer que des énergies renouvelables, c'est pour cela que nous soutenons le projet éolien de Ruffec.

Bonne journée

Veillez recevoir nos sincères salutations.

2

**Sujet :** [INTERNET] Ferme Eolienne de Ruffec

**De :** Elsa Lucas <e.lucas@tplindustries.fr>

**Date :** 07/02/2019 15:43

**Pour :** "pref-obs-ep-eolien-ruffec@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-ruffec@charente.gouv.fr>

Madame le Commissaire-Enquêteur,

Nous La société TPL Industries (79) apporte son soutien au projet de la ferme de Ruffec.

Cordialement,



**Elsa Lucas** 06 27 32 04 07  
Directrice Financière e.lucas@tplindustries.fr

ZA Auralis - La Maucarrière - 79600 Tessonnière  
www.tplindustries.fr - 05 49 64 42 49

**Sujet :** [INTERNET] Ferme Eolienne de Ruffec  
**De :** "EARL FUSEAU" <earl-fuseau@cerfrance.fr>  
**Date :** 07/02/2019 17:16  
**Pour :** <pref-obs-ep-eolien-ruffec@charente.gouv.fr>

Madame le Commissaire-Enquêteur

Je viens vers vous pour apporter le soutien au projet éolien de Ruffec.

En effet, je suis aussi concerné par un parc éolien sur les terres que j'exploite, situés à Saint Martin l'Ars(86350).

L'énergie éolienne est une énergie propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface redeviendra cultivable.

Elle est sans danger pour la population et l'environnement par rapport à une centrale nucléaire.

C'est une énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0.654€/kwh produit, c'est moitié moins chers que les centrales EPR).

Elle est génératrice d'emploi locale(travaux, BTP, restauration) de part sa mise en place. Bientôt 60 000 emplois en France, non délocalisables !

Une éolienne alimente 3400 foyers à l'année !

La construction d'un parc éolien permet une remise en état des chemins d'accès, parfois des implantations de haies et cela revalorise

la faune, et permet aux agriculteurs, aux randonneurs, etc... de se déplacer avec plus de facilité.

Un parc éolien apporte une manne financière intéressante pour les propriétaires et exploitants des terrains concernés.

Et il faut ajouter que les collectivités locales perçoivent des sommes négligeables(environ 50 000€/éolienne/an) et étant donné que les dotations de l'état diminuent

d'année en année, cette retombée fiscale peut permettre certains investissements dans nos communes tels que entretiens de bâtiments communaux, constructions, amélioration des bourgs,

des complexes sportifs, mise en place de la fibre optique....

### L'objectif éolien en région

Pour contribuer à l'autonomie énergétique de la France, le Grenelle de l'environnement a attribué à chaque région un objectif.

Ainsi, la région Nouvelle Aquitaine doit s'équiper de 3 000MW éolien en 2020. Or, dans les 15 dernières années, seuls 930MW ont été construits!

Veillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Monsieur FUSEAU Alain  
Quinsac  
86350 PAYROUX